

Niveau :	<b>LICENCE PROFESSIONNELLE (BAC +3)</b>					année
Domaine :	SCIENCE – TECHNOLOGIE – SANTÉ					<b>LP</b>
Mention :	Industries Pharmaceutiques, Cosmétologiques et de Santé : Gestion, Production et Valorisation					
Parcours :	Contrôle, Procédés, Qualité					
Volume horaire étudiant :	206 h	91 h	253 h	- h	16 sem + 150 h	<b>550 h</b>
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage et projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

### Contacts :

Responsables de formation	Scolarité – Secrétariat pédagogique
Christine STERN et Jérôme BAYARDON Maîtres de conférences ☎ 03.80.39.90.20/61.02 licence-pro.icpcpq@u-bourgogne.fr	Anne GAGNEPAIN Département de Chimie ☎ 03.80.39.60.95 Anne.Gagnepain@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Sciences et Techniques

### Objectifs de la formation et débouchés :

#### ■ Objectifs :

Les bonnes pratiques de fabrication (BPF) sont des réglementations qui garantissent la fabrication et le contrôle des produits selon les normes de qualité adaptées à leur emploi et requises par l'autorisation de mise sur le marché. Elles ont été initialement développées afin de garantir que les substances pharmaceutiques soient produites et contrôlées de façon régulière, selon les spécifications de qualité appropriées. Les bonnes pratiques de laboratoire (BPL) ont une approche similaire. Elles ont pour objectif d'assurer la qualité, la reproductibilité et l'intégrité des données générées à des fins réglementaires.

Une entreprise qui projette de réaliser une fabrication ou des études conformément aux principes des BPF & BPL et des normes de management de la qualité, devra s'organiser de façon précise afin de répondre aux exigences de la réglementation. Il lui faut donc un personnel qualifié et compétent capable de suivre les instructions données et d'appliquer correctement les procédures établies.

La licence professionnelle "Contrôle, Procédés, Qualité" offre une spécialisation au niveau (Bac+3) à des étudiants ayant suivi avec succès deux années d'études supérieures à dominante chimie ou biochimie, à des techniciens supérieurs, ou à des titulaires d'un diplôme de premier cycle (L2) ou d'un diplôme équivalent sur ces disciplines. Elle est **ouverte à la formation continue** et tient compte de l'acquis d'expériences (VAE). La formation peut également être **suivie par alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation**.

Mis à part des enseignements dans les domaines de l'analyse, de la valorisation de la matière et du génie chimique, cette formation permet également d'acquérir des connaissances de base de l'entreprise, du droit du travail et des relations humaines. Elle s'efforce de favoriser la compréhension en profondeur des problèmes, de développer l'initiative et les responsabilités.

A l'issue de la formation, le candidat réinvestira ses acquis pour le contrôle et l'assurance qualité, pour garantir la production et le contrôle d'une substance selon des spécifications de qualité définies.

■ **Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

Cette formation s'adresse à tous les secteurs d'activités concernés par les sciences chimiques, pharmaceutiques ou cosmétiques, et aux métiers qui vont de l'analyse à la valorisation de la matière.

Les compétences apportées permettent aux diplômés de répondre aux offres d'emplois de techniciens supérieurs spécialisés, d'agents de maîtrise ou d'assistant-ingénieurs, en contrôle et assurance qualité, en recherche & développement ou en production.

Les secteurs d'activité visés correspondent à tous les secteurs d'activité concernés par les sciences chimiques : aéronautique, spatial / alimentaire / armée / armement / automobile / chimie / chimie fine / éco-industrie / électronique / énergie nucléaire / industrie cosmétique / industrie du papier, du carton / métallurgie, sidérurgie / parachimie / parfums & arômes / pétrochimie / pharmacie, santé / plasturgie, caoutchouc, composites / verre, matériaux de construction / sécurité, environnement ...

Métiers actuels et futurs visés, en particulier au regard des fiches ROME H1210, H1303, H1502, H1503, H2301

Analyste de laboratoire en industrie pharmaceutique

Assistant technique de recherche

Préparateur en industrie pharmaceutique

Responsable d'analyse et de contrôle qualité en industrie

Technicien analyse-contrôle en industrie chimique

Technicien en mesures physiques en recherche-développement

Technicien chimiste en laboratoire d'analyse et/ou de contrôle industriels

Technicien de laboratoire de recherche-développement

Technicien de fabrication en industrie chimique ou pharmaceutique

Technicien de laboratoire de développement analytique ...

■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

Mobiliser les concepts essentiels pour gérer et résoudre les problèmes dans des problématiques de la chimie

Utiliser les procédés et méthodes physicochimiques ou spectroscopiques d'analyse pour le contrôle et l'assurance qualité

Mettre en œuvre des méthodes de travail garantissant la production et le contrôle d'une substance selon les spécifications de qualité appropriées à leur usage

Mettre en place et maîtriser les procédures

Appliquer le génie chimique et les techniques statistiques pour réaliser des plans d'expériences

Valider des résultats expérimentaux et apprécier leurs limites de validité

Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale

Maîtriser et assurer la prévention et la gestion des risques

**Modalités d'accès à l'année de formation :**

Cette formation est accessible dans le cadre de la **formation initiale**, de la **formation continue** et de **l'alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation**. L'admission est prononcée après examen d'un dossier de candidature et entretien avec un jury (2 sessions de recrutement mi-avril et mi-juin). Compte tenu des attentes professionnelles de cette licence, la motivation du candidat, un bon niveau de connaissances scientifiques et de raisonnement, sont des éléments importants de la sélection.

Cette licence pro s'adresse aux étudiants ayant suivi avec succès deux années d'études supérieures à dominante chimie, biologie-biochimie, à des techniciens supérieurs ou à des titulaires d'un diplôme de premier cycle scientifique (L2, DUT, BTS, ...) ou d'un niveau équivalent.

Le recrutement des candidats à une formation en alternance est identique à celui des étudiants du cursus classique. Un candidat admissible, mais n'ayant pas trouvé d'entreprise le jour de la rentrée, pourra néanmoins suivre la licence dans le cadre de la formation initiale.

Lorsque des salariés sont candidats au titre d'un congé de formation, un programme et des conseils leur sont fournis pour les aider à préparer l'entretien d'admission.

Les pièces à fournir pour candidater sont à demander en envoyant un courriel aux responsables de la formation. Pour les personnes relevant de la formation continue, il est conseillé de prendre contact dès janvier, voire avant, avec les responsables de la licence professionnelle et le Service Commun de Formations Continue et par Alternance (SEFCA) de l'Université de Bourgogne.

#### ■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

La licence professionnelle offre la possibilité à des techniciens supérieurs travaillant dans des laboratoires d'analyse, industries chimique ou pharmaceutique, en parachimie ou agroalimentaire, ... de suivre à temps plein cet enseignement dans le cadre d'un congé de formation. Le recrutement se fait dans ce cas à un niveau égal à celui qui est requis pour la formation initiale, éventuellement après validation des acquis.

- pour les inscriptions en formation initiale : s'adresser à la scolarité de l'UFR Sciences & Techniques (<http://sciences-techniques.u-bourgogne.fr>)
- pour les inscriptions en formation continue : s'adresser au Service Commun de Formations Continue et par Alternance (SEFCA) de l'Université de Bourgogne (<http://sefca.u-bourgogne.fr>)

### Organisation et descriptif des études :

#### ■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

UE1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coeff
Sciences humaines	Anglais	-	27	-	27	2,5	CC	CT	-	2,5	2,5
	Atelier « CV et compétences »	6	-	-	6	-					-
	Connaissance de l'entreprise	16	-	-	16	2,5	CC	CT	-	2,5	2,5
	Propriété industrielle	6	-	-	6	1	CC	CT	-	1	1
<b>TOTAL UE1</b>		<b>28</b>	<b>27</b>	<b>-</b>	<b>55</b>	<b>6</b>			<b>-</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

UE2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coeff
Qualité	BPL & BPF	24	-	-	24	3	CT	CT	3	-	3
	QHSE	10	-	2	12	1	CT	CT	1	-	1
	Assurance Qualité & Contrôle Qualité	19	-	-	19	2	CC	CT	-	2	2
<b>TOTAL UE2</b>		<b>53</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>55</b>	<b>6</b>			<b>4</b>	<b>2</b>	<b>6</b>

UE3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coeff
Méthodes d'analyse 1	Spectroscopie 1	8	8	-	16	2	CC	CT	-	2	2
	Spectroscopie 2	15	12	12	39	4	CT+CC	CT	2,5	1,5	4
<b>TOTAL UE3</b>		<b>23</b>	<b>20</b>	<b>12</b>	<b>55</b>	<b>6</b>			<b>2,5</b>	<b>3,5</b>	<b>6</b>

UE4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coeff
Méthodes d'analyse 2	Méth. électro.	11	8	12	31	3	CT+CC	CT	2	1	3
	Méth. chromato.	8	-	16	24	3	CT+CC	CT	1,5	1,5	3
<b>TOTAL UE4</b>		<b>19</b>	<b>8</b>	<b>28</b>	<b>55</b>	<b>6</b>			<b>3,5</b>	<b>2,5</b>	<b>6</b>

UE5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coeff
Bases de la production	Génie des Procédés	14	8	12	34	3,5	CT+CC	CT	2	1,5	3,5
	Analyse des données	8	6	12	26	2,5	CT+CC	CT	1	1,5	2,5
<b>TOTAL UE5</b>		<b>22</b>	<b>14</b>	<b>24</b>	<b>60</b>	<b>6</b>			<b>3</b>	<b>3</b>	<b>6</b>

UE6	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coeff
	Stage	-	-	16 sem.	16 sem.	12	CT+CC	CT	6	6	12
<b>TOTAL UE6</b>				<b>16 sem.</b>	<b>16 sem.</b>	<b>12</b>			<b>6</b>	<b>6</b>	<b>12</b>

UE7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coeff
Pharmacie et plantes	Chimie pharmaceutique	16	6	13	35	3	CT+CC	CT	2	1	3
	Notions de galénique	8	-	8	16	1,5	CT+CC	CT	0,75	0,75	1,5
	Notions de cosmétique	6	-	-	6	1	CC	CT	-	1	1
	Aromathérapie – Phytothérapie – Pharmacognosie	6	2	-	8	1	CC	CT	-	1	1
<b>TOTAL UE7</b>		<b>36</b>	<b>8</b>	<b>21</b>	<b>65</b>	<b>6,5</b>			<b>2,75</b>	<b>3,75</b>	<b>6,5</b>

UE8	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coeff
Matériaux	Matériaux inorg.	10	8	8	26	2,5	CT+CC	CT	1,5	1	2,5
	Polymères	9	4		13	1,5	CC	CT	-	1,5	1,5
	Capteurs	6	2	8	16	1,5	CT+CC	CT	0,75	0,75	1,5
<b>TOTAL UE8</b>		<b>25</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>55</b>	<b>5,5</b>			<b>2,25</b>	<b>3,25</b>	<b>5,5</b>

UE9	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coeff CT	coeff CC	total coeff
Projet tutoré*	Contrôle qualité	-	-	150	150	6	CT+CC	CT	3	3	6
<b>TOTAL UE9</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>150</b>	<b>150</b>	<b>6</b>			<b>3</b>	<b>3</b>	<b>6</b>

\* dont 20h de remise à niveau en chimie organique

<b>TOTAL</b>	<b>206</b>	<b>91</b>	<b>253</b>	<b>550</b>	<b>60</b>						<b>60</b>
--------------	------------	-----------	------------	------------	-----------	--	--	--	--	--	-----------

## ■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les modalités du contrôle des connaissances de la licence professionnelle sont établies en fonction de l'arrêté du 17 novembre 1999 paru au JO du 24 novembre, et de l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence – schéma européen L-M-D – et notamment son article 22.

Ces modalités sont également conformes au référentiel commun des études L-M-D voté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 1<sup>er</sup> juillet 2015 et qui s'applique à l'ensemble des formations de l'Université : [http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

### ● *Sessions d'examen*

L'enseignement de la licence s'effectue sur deux semestres. Chaque unité d'enseignement (UE) donne lieu à un contrôle des connaissances soit par un examen final, soit par des examens partiels écrits et/ou oraux au sein de chaque matière pour un volume horaire de 35h. Les enseignements de TP sont évalués par des compte-rendus.

Le sujet et le déroulement du stage et du projet tutoré sont soumis à l'autorisation des deux responsables de la licence professionnelle. Ceux-ci font l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale qui seront soumis à l'appréciation d'un jury formé d'enseignants, du maître de stage ou de représentants d'entreprises. Les notes du stage et du projet tutoré tiennent compte des résultats obtenus, des rapports écrits, des soutenances orales ainsi que de l'appréciation des encadrants et tuteurs.

### ● *Règles de validation et de capitalisation :*

#### Principes généraux :

**COMPENSATION :** Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

**CAPITALISATION :** Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise, lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

#### Précisions :

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu **à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des 9 unités d'enseignement, et une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage.**

Les unités d'enseignement (UE) sont affectées d'un coefficient. Lorsqu'une unité d'enseignement est composée de plusieurs éléments constitutifs, ceux-ci sont également affectés d'un coefficient. **La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.**

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, **l'étudiant peut conserver à sa demande le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.**

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, **les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables.** Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

L'évaluation de l'Anglais est basée sur le principe du Contrôle Continu Intégral (CCI) : il n'y a donc pas de Contrôle Terminal (CT). Toutefois, une épreuve de 2<sup>ème</sup> session est organisée dans les mêmes conditions que pour les matières comportant des CT et ses résultats remplacent ceux du CCI de 1<sup>ère</sup> session.

### Précisions concernant la capitalisation des UE et l'acquisition de Crédits Européens (ECTS)

Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

La licence étant à effectif limité, **le redoublement n'est pas systématique.**

### Tableau des équivalences en cas de redoublement autorisé

Offre de formation 2017-2021		Offre de formation 2012-2016	
UE1	Anglais	UE2	Anglais
UE1	Management	UE1	Management
UE1	Propriété industrielle	UE2	NTIC
UE2	BPL & BPF	UE1	BPL & BPF
UE2	QHSE	UE2	Risques & Sécurité
UE2	Assurance et Contrôle Qualité	UE4	Métrologie
UE3	Spectroscopie 1 + Spectroscopie 2	UE3	Méthodes spectroscopiques
UE4	Méthodes électrochimiques	UE4	Méthodes électrochimiques
UE4	Méthodes chromatographiques	UE3	Méthodes chromatographiques
UE5	Génie des Procédés	UE5	Génie chimique et procédés
UE5	Analyse des données	UE5	Plans d'expérience
UE6	Stage	UE6	Stage
UE7	Chimie pharmaceutique	UE7	Chimie appliquée
UE7	Notions de galénique + Cosmétique + Aromathérapie – Phytothérapie – Pharmacognosie	UE7	Pharmacie galénique
UE8	Matériaux inorganiques	UE8	Matériaux inorganiques
UE8	Polymères	UE8	Polymères
UE8	Capteurs	UE4	Capteurs
UE9	Projet tutoré	UE9	Projet tutoré

Conseil de perfectionnement :

L'évaluation et l'organisation des enseignements de la licence professionnelle sont discutées par un Conseil de perfectionnement formé d'un étudiant élu de la formation, d'un intervenant pro, d'un représentant des entreprises accueillant des stagiaires, des responsables et des enseignants de la formation.

Les aménagements proposés peuvent concerner aussi bien le contenu pédagogique, que les intervenants extérieurs, les équipements et les activités collectives.

Fréquence : une réunion par an